

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21/09/2022

| Référence |
|-----------|
| 2022_23 |

| Objet de la délibération |
|--------------------------|
| Transfert de crédits n°1 |

| Nombre de membres | | |
|-------------------|----------|---------------------------|
| Afférents | Présents | Qui ont pris part au vote |
| 11 | 6 | 6 |

| Date de la convocation |
|------------------------|
| 15/09/2022 |

| Date d'affichage |
|------------------|
| 15/09/2022 |

| Vote |
|--|
| A l'unanimité Pour : 6 Contre : 0 Abstention : 0 |

Acte rendu exécutoire après dépôt
en PREFECTURE DE
CHARLEVILLE
Le : 22/09/2022

Et

Publication ou notification du :
22/09/2022

L' an 2022 et le 21 Septembre à 20 heures , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances, à la mairie sous la présidence de PELTIER JOSETTE, Maire

Présents : Mme PELTIER JOSETTE, Maire, Mmes : SARAZIN ISABELLE, SNIDARO KAREN, MM : MIGEOT HERVE, NANCY DOMINIQUE, TITEUX ARNAUD

Excusé(s) : Mmes : LAVAL GWENDOLINE, TRISTANT AURELIE, M. STEVENIN GEOFFREY

Absent(s) : Mme GILLET BRIGITTE, M. LAVAL JEAN-MARIE

A été nommé(e) secrétaire : M. NANCY DOMINIQUE

Objet de la délibération : Transfert de crédits n°1

Madame la Maire expose ce qui suit :
Conformément à la législation en vigueur, les prévisions inscrites au Budget Primitif de l'année peuvent être modifiées au cours de l'exercice par l'assemblée délibérante.

Madame le Maire explique à l'assemblée qu'il est nécessaire d'effectuer les transferts de crédits suivants :

Fonctionnement :

Chapitre 65, compte 65311 : + 800 €

Chapitre 012, compte 6413 : + 500 €

Chapitre 011, compte 615231 : - 1300 €

Il est demandé au Conseil Municipal de se prononcer sur ces propositions.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte, à l'unanimité, les transferts de crédits détaillés ci-dessus.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :
En mairie, le 22/09/2022
Le Maire
JOSETTE PELTIER

Le secrétaire de séance
DOMINIQUE NANCY

